DLP 13-9-94039524

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Edition Grandes Cultures

REGION CENTRE

BULLETIN TECHNIQUE N° 21

8 JUILLET 1993

MAIS : Pyrale : Encore des captures. Terminez les traitements. Peu de pontes dans l'ensemble.
Pucerons : Des arrivées à la tour à succion. Restez vigilant cette semaine encore.

BLE : Verse : Pensez au Piétin-verse. Une parcelle totalement versée à Nérondes (18).

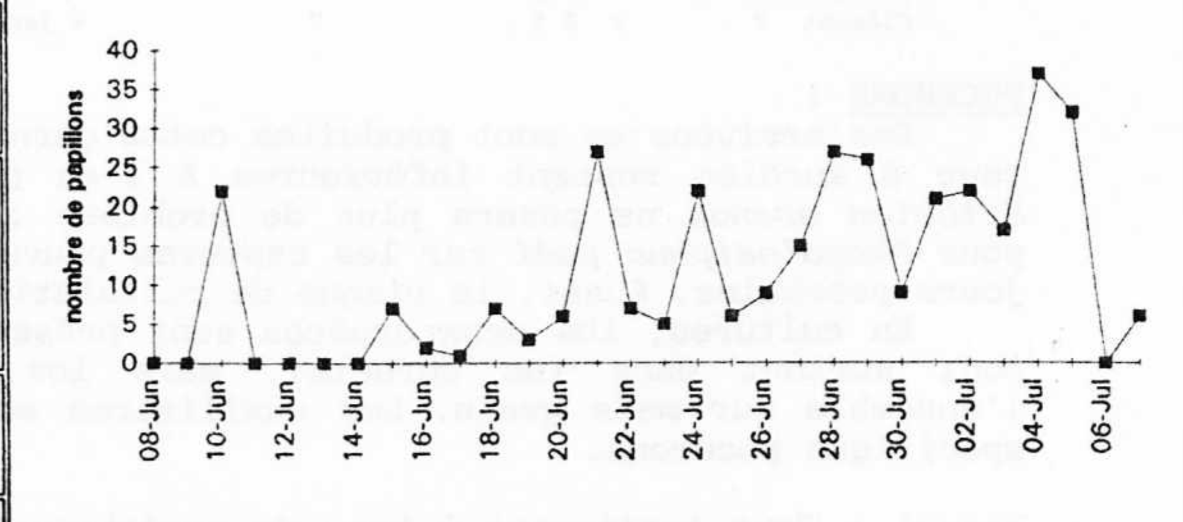
– MAIS –

"début de sortie des panicules mâles"

PYRALE :

Piégeage sexuel des Pyrales :

Dpt	POSTE	DEBUT DE VOL	PYRALES CAPTUREES
45	FEROLLES	8 Juin	20
	AMILLY	11 Juin	54
	BEAUGENCY	11 Juin	69
	GIEN-ST MARTIN /OCRE	17 Juin	31
	JARGEAU	18 Juin	20
37	ILE BOUCHARD	8 Juin	82
	CHEDIGNY	15 Juin	36
	CHATEAU LA VALLIERE	11 Juin	55
	SAINT FLOVIER	11 Juin	8
41	TALCY	15 Juin	20
	OUCQUES	18 Juin	19
	VENDOME	22 Juin	36
	BINAS	18 Juin	9
	ST CLAUDE DE DIRAY	23 Juin	19
	SUEVRES	23 Juin	4
28	VERNOUILLET	15 Juin	30
	CRECY COUVE	15 Juin	33
	BRUNELLES	----	35
18	CIVRAY	16 Juin	38
	ST GERMAIN DU PUY	16 Juin	114
	VAILLY	21 Juin	141
	AUBIGNY 1	----	31
	AUBIGNY 2	----	38
36	VATAN	8 Juin	26
	SAINTE SEVERE	15 Juin	3
	CHATEAUROUX	15 Juin	44



Encore des captures notables de papillons cette dernière semaine dans la plupart des secteurs. Dans l'ensemble, peu de pontes observées ces derniers jours, cela est dû en partie au refroidissement. Des perforations et des jeunes chenilles sont désormais visibles en secteur précoce.

Au niveau des captures, il semble y avoir une remontée des populations, mais les chiffres de comptage de ponte ne sont pas jusqu'alors alarmants, hormis les secteurs classiquement à risque comme celui de Fontenay sur Conie -28- (voir comptage de la semaine dernière).

Résultats des comptages de ponte des 6 et 7 Juillet (pontes antérieures non prises en compte)

Indre et Loire :
- Tours : 18 % " (maïs doux).
- Château la Vall. : 4 % "

Publication périodique

ABONNEMENT ANNUEL : 240 F

Ministère de l'Agriculture et de la Forêt
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
BP 210 - 93, rue de Curambourg
45403 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX
Tél. 38.86.36.24
FAX 38.84.19.79



P 37

Loiret :

- Taupannes : 8 % de pieds portant une ponte.
- Tigy : 0 % "
- Jargeau : 0 % "
- Beaugency : 0 % " + 6 % de perforations.
- St Martin/Ocre : 4 % " + quelques perforations.
- Poilly lez Gien : 0 % " + perforations.
- Vienne en Val : déjà de grosses chenilles sur maïs doux.
- St Aignan le Jaillard : Perforations fréquentes.

Loir et Cher :

- Talcy : 0 % "
- Oucques : 0 % "
- Suèvres : 1 % "
- St Laurent : 2 % " + quelques chenilles (maïs doux).
- Veuves : 4 % " (maïs doux).
- Mer : 0 % "
- St Amand de Vendôme : 5 % " (maïs doux).

Eure et Loir :

- Vernouillet : 0 % " + perforations.
- Garancières en D. : 0 % " (maïs doux).
- Laons : 0 % " (maïs doux).
- Senonches : 0 % " (maïs doux).
- St Eliph : 0 % "
- Chassant : 2 % "
- Courtalain : 0 % "
- Droué/Drouette : 0 % "

Cher :

- Civray : 0 % "
- La Chapelle d'Ang. : 1 % "
- Aubigny : 0 % "
- Aubigny-Clémont : 2 % "
- Clémont 1 : 0 % "
- Clémont 2 : 2 % " + jeunes chenilles.

PUCERONS :

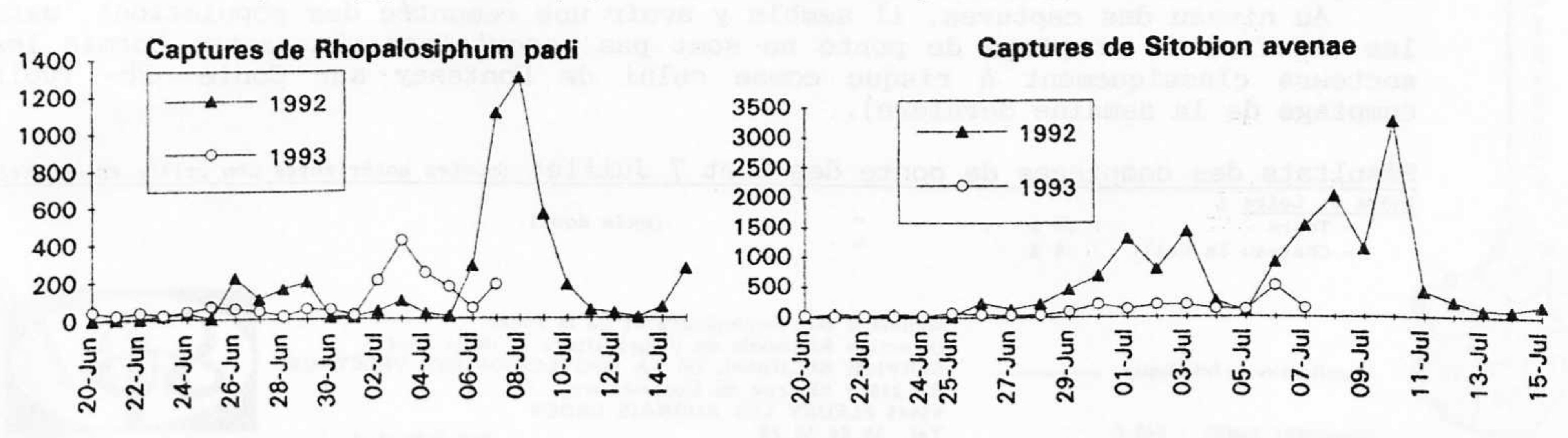
Des arrivées se sont produites cette dernière semaine, mais les captures à la tour à succion restent inférieures à l'an passé (voir graphiques ci-dessous). *Sitobion avenae* ne posera plus de problème ; par contre, la vigilance s'impose pour *Rhopalosiphum padi* car les captures peuvent encore s'intensifier pendant les jours prochains. Aussi, le risque de pullulations demeure sur panicules mâles.

En cultures, les deux espèces sont présentes (*S. avenae* sur feuillage et *R. padi* surtout dans les cornets), mais les populations restent faibles dans l'ensemble sur **maïs grain**. Les auxiliaires sont très actifs. **Pas d'intervention spécifique pucerons.**

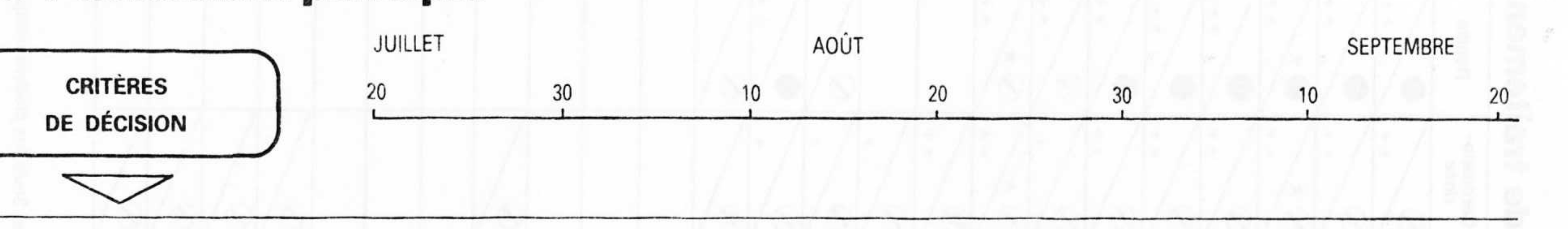
Rappel : Tout traitement à base de pyréthrinoïde liquide dirigé contre la Pyrale **AVANT LA SORTIE DES PANICULES MALES** peut entraîner des pullulations de *R. padi* à la floraison. Dès que les panicules sont sorties, ce risque disparait puisque le traitement peut atteindre les pucerons.

Sur maïs doux, en tous secteurs (Val de Loire -45-, Loir et Cher, Drouais -28-), les populations sont beaucoup plus importantes surtout si le dernier traitement remonte à plus d'une semaine.

Une intervention contre les pucerons est justifiée dans la plupart des parcelles. Pensez également à renouveler le traitement Pyrale s'il date de plus de 10 jours. Il est alors conseillé d'associer à la pyréthrinoïde liquide un produit à effet de vapeur (pyrimicarbe) pour atteindre les pucerons.



PRINCIPALES MALADIES DE LA BETTERAVE : 3 stratégies possibles... mais 1 traitement principal



CRITÈRES DE DÉCISION		
Stratégie 1 ● Apparition tardive des premiers symptômes de maladies ➤ Un seul traitement suffit		**TRAITEMENT PRINCIPAL** COMPLEXE PARASITAIRE Produit polyvalent
Stratégie 2 ● Apparition précoce de ramulariose ou de cercosporiose selon les zones... et d'oïdium ➤ Pour couvrir la période de risques, un 2e traitement est souvent nécessaire	**TRAITEMENT PRINCIPAL** RAMULARIOSE, CERCOSPORIOSE, OÏDIUM Produit avec une bonne efficacité sur ces 3 maladies	**TRAITEMENT 2** COMPLEXE PARASITAIRE Produit polyvalent
Stratégie 3 ● Apparition précoce d'oïdium ➤ Un 2e traitement sera effectué à l'apparition des autres maladies	**TRAITEMENT SPÉCIFIQUE** OÏDIUM Soufre	**TRAITEMENT PRINCIPAL** COMPLEXE PARASITAIRE Produit polyvalent très efficace sur ramulariose

Dans le cas de deux traitements, ne pas utiliser la même matière active pour éviter les risques de résistance.



Ministère de l'Agriculture et du développement rural
Services de la Protection des Végétaux

Stratégie élaborée en collaboration avec l'I.T.B.

P38

MALADIES FOLIAIRES DE LA BETTERAVE : les produits de traitement

Matières actives	Spécialités commerciales	Doses spéc. par ha	Oïdium	Ramula-riose	Cercospo-riose	Rouille
flutriafol	**Impact**	**1 l**	● + + +	● + + +	⊘ + +	● + +
carbendazime + flutriafol	**Impact R** **Impact RM**	**1 l** **0,8 l**	● + + +	● + + +	⊘ + +	● + +
flutriafol + fentine hydroxyde	**Antares**	**1 l**	● ★ + + +	● ★ + + +	⊘ ★ + +	● ★ + +
difénoconazole	**Geyser**	**0,5 l**	● + +	● + + +	⊘ + +	● + + +
cyproconazole + fentine acétate	**Alto BS**	**2 kg**	● + + +	● + + +	⊘ + +	● + + +
flusilazol + carbendazime	**Punch CS**	**0,5 l**	● + + +	● + + +	⊘ + +	● + +
triadimenol + fentine hydroxyde	**Pennsuc**	**1 l**	● + +	●	⊘ +	⊘ + +
flusilazol	**Capitan**	**0,5 l**	● ★ + + +	⊘ ★ + +	⊘ ★ + +	⊘ ★ + +
fentine hydroxyde + soufre	**Topsuc**	**7 l**	● + + + ⊘ + +	● + + + ⊘ + +	P + + ⊘ +	
carbendazime + fenpropimorphe + mancozèbe	**Corvet CM**	**2 kg**	⊘ + +	⊘ + +	⊘ +	⊘
bitertanol	**Baycor 300 EC**	**0,8 l**	⊘ +	⊘ + +	⊘ +	● + +
mancozèbe	**Nombreuses spécialités**	**3 200 g m.a./ha**		⊘	P	⊘
fenpropimorphe	**Corbel**	**1 l**	● + +			
soufre micronisé	**Nombreuses spécialités**	**6 000 g m.a./ha**	● + +			
propiconazole	**Practis**	**2 géludoses**	● ★			
carbendazime + fénarimol + manèbe	**Rimidine plus**	**2,5 kg**	⊘ + +		⊘	
fénarimol	**Rubigan 4**	**1 l**	⊘ + +			
carbendazime + manèbe + soufre	**Volnèbe**	**8 kg**	⊘ + +			
carbendazime + manèbe + soufre micronisé	**Blédor 3**	**8 kg**	⊘ + +			
fentine - acétate - manèbe	**Brestan 10**	**2,5 kg**		⊘ + +	⊘ +	
bénomyl	**Benlate (1)**	**0,3 kg**			⊘	
carbendazime	**Nombreuses spécialités (1)**	**0,3 kg**			⊘	
manèbe + thiophanate méthyl	**Peltar (1)**	**2 kg**			⊘	

(1) Produit à efficacité réduite sur Cercosporiose en situation de souches résistantes.

★ A confirmer :
Les niveaux d'efficacité et de rémanence ont été jugés sur une seule application dès l'apparition des premiers symptômes. Seuls, les produits marqués d'un P ont été traités en préventif.

Des techniques de contamination artificielle sont utilisées dans le cadre des expérimentations conduites sur Cercosporiose et Ramulariose.

EFFICACITE :
- ● : très bon (> 80 %)
- ⊘ : bon (< 80 %)
- P : traitement préventif.

REMANENCE :
- + + + : très rémanent (> à 45 jours)
- + + : rémanent (30 à 45 jours)
- + : moyennement rémanent (< à 30 jours).

Par manque de référence, la rémanence de certains produits n'est pas indiquée.

SRPV Liste arrêtée au 1er janvier 1993

pression / limoges